

## **Le Conseil doit avancer sans plus attendre, pour garantir les droits des parents et des aidants à travers l'UE**

---

SALI, Eva

18/06/2018

Ce 21 juin a lieu une réunion du Conseil Emploi et Affaires sociales. A la veille de cette rencontre, les eurodéputés S&D appellent les ministres à débloquer les négociations sur la directive relative à l'équilibre entre vie professionnelle et privée. Il s'agit d'adopter une position ambitieuse et significative pour améliorer, dans toute l'Europe, les vies des parents et aidants actifs.

**Udo Bullmann, président du Groupe S&D, a déclaré ceci :**

« **Le sort réservé à la directive relative à l'équilibre entre vie professionnelle et privée nous inquiète.** En effet, après avoir tenté de diluer la proposition de la Commission, certains États membres essaient à présent de retarder la conclusion d'un accord en la matière. Leur but est clair : ils veulent vider l'initiative de tout contenu, afin de pouvoir carrément la supprimer sous la présidence autrichienne. Mais nous ne le permettrons pas ! »

« En effet, cette directive est le premier élément concret du socle européen des droits sociaux, adopté **par l'ensemble des États membres et institutions de l'UE à Göteborg**, en novembre 2017. Cyniquement, toutefois, certains de ces États membres – dirigés par la droite – qui proclamaient le socle social de l'UE, l'année passée, renient aujourd'hui leurs promesses aux parents actifs et à leurs familles, qui permettaient à ceux-ci de mieux équilibrer vie professionnelle et vie privée. »

« Le Conseil doit cesser de jouer avec les vies des citoyens de l'UE. En conséquence, nous appelons les ministres nationaux à prendre leurs responsabilités et à tenir leurs promesses, ce jeudi. Les vies de millions de parents actifs sont en jeu. »

« Dans ce contexte, nous autres Socialistes & Démocrates continuerons à œuvrer de toutes nos forces pour assurer la protection des droits et de la dignité des travailleurs, partout dans l'UE. Nous continuerons à nous battre pour le bien-être de l'ensemble de nos citoyens, quelles que soient les conditions. »

**Marie Arena, eurodéputée et négociatrice S&D pour la directive sur l'équilibre entre vie professionnelle et privée, a ajouté ce qui suit :**

« Cette directive constitue un grand progrès sur la voie de la traduction des principes du socle social de l'UE en réalités. Elle tient compte des développements de la société pour répondre aux défis posés par l'équilibre entre vie professionnelle et privée à des millions de parents dans toute l'Union, obligés de jongler entre leurs responsabilités professionnelles et familiales. Cette initiative améliorera leurs vies et contribuera à la construction d'une société plus juste et plus attentive aux besoins de ses citoyens. »

« Or, il n'y a plus de temps à perdre. La réunion de jeudi doit aller de l'avant et adopter une approche ambitieuse et éloquent. Nous ne voulons pas d'une nouvelle directive relative au congé de maternité, bloquée en son temps par le Conseil. De plus, le Conseil doit aussi élaborer une approche globale de la révision du règlement relatif à la coordination des systèmes de sécurité sociale, ainsi que de la proposition de directive sur des conditions de travail transparentes et prévisibles. »

« Dans ces conditions, nous autres Socialistes & Démocrates attendons avec impatience de pouvoir démarrer les négociations, afin de finaliser ces deux grands dossiers avant les élections européennes de 2019. »

### **Note aux rédacteurs**

La proposition de directive de la Commission au sujet de l'équilibre entre vie professionnelle et privée des parents et aidants porte entre autres sur les points suivants:

1. instauration d'un congé de paternité d'au moins 10 jours ouvrables, rémunérés au moins au niveau de l'indemnité maladie ;
2. allongement du congé parental à 4 mois, rémunérés au moins au niveau de l'indemnité maladie, et non transférables d'un parent à l'autre jusqu'à la douzième année de l'enfant ;
3. instauration d'un congé d'aidant de 5 jours par année pour les travailleurs aidant des parents gravement malades ou dépendants, rémunérés au moins au niveau de l'indemnité maladie ;
4. et extension du droit à demander des horaires flexibles à tous les parents et aidants actifs d'enfants jusqu'à 12 ans.

Dans cette optique, le Groupe S&D a défini un programme progressiste fort qui place les gens et les travailleurs au cœur des préoccupations de l'Europe. En effet, nous voulons renforcer la dimension sociale de l'Union monétaire et économique (UME) ; combattre le chômage en général et celui des jeunes, des travailleurs âgés et des chômeurs de longue durée en particulier ; élaborer un meilleur cadre légal pour les travailleurs transfrontaliers, afin de préserver les salaires, les normes sociales, la négociation collective et les droits des syndicats ; enfin, créer un système européen de salaires minimums décents, afin de lutter contre la pauvreté.